

Bonjour à tous !

**Au nom de l'Association Fédération FibromyalgieSOS, je tiens à remercier vivement l'APF et le mouvement Ni Pauvre Ni Soumis ,
Ainsi que vous tous les participants à cette marche !**

Je salue ce bel élan de solidarité vis à vis des personnes handicapées ou atteintes de maladie invalidante

**Je représente l'Association Fédération FibromyalgieSOS dont le Président , trop atteint par la maladie, n'a pu effectuer le déplacement .
Mais il est là , avec nous, par la pensée .**

La fibromyalgie est une maladie neuro-musculaire qui touche plus de 2 millions de personnes en France dont 2 cent mille en situation d'handicap.

Cette maladie , bien que reconnue par l'OMS depuis 1992, peine toujours à être acceptée par le corps médical et les pouvoirs publics en France

Beaucoup de malades se trouvent dans l'impossibilité totale de travailler ou de trouver un emploi adapté.

Ne pouvant prétendre au statut d'handicapé, ils ne perçoivent bien souvent que le RMI ou équivalent !

Cette situation de rejet, de précarité, à laquelle s'ajoutent des douleurs permanentes, violentes, un épuisement, et des handicaps trop difficilement reconnus poussent malheureusement parfois les fibromyalgiques au suicide !

Comment vivre avec 400 ou 600 par mois ?

Comment alors se soigner ??

D'autant que beaucoup de thérapies préconisées ne sont pas remboursables !

Résultat : on constate une aggravation considérable de la maladie menant au handicap irréversible

Et cela, faute de moyens financiers nécessaires !

Nous sommes conscients que les malades atteints de fibromyalgie ne sont pas les seuls à subir cette précarité malheureusement !

Et l'ampleur de ce mouvement le confirme !

Tout malade invalide, handicapé, a droit à une vie décente et respectée de tous !

Nous demandons donc à l'Etat de corriger d'urgence ces graves défaillances humanitaires et sanitaires.

C'est pourquoi l'association Fédération FibromyalgieSOS a rejoint sans hésitation le Mouvement Ni Pauvre Ni soumis !

Sachez qu'au vu des discriminations et inégalités constatées dans le parcours de soins et la reconnaissance de la maladie, FibromyalgieSOS a déposé plainte contre l'Etat auprès de la HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité) .

L'instruction est en cours.

**Je terminerai en rappelant l'article 1^{er} de la Déclaration des Droits de l'Homme
« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit »**

Pour les malades cette égalité doit passer par des moyens d'existence satisfaisants

C'est ainsi que l'accès aux soins et à la dignité peut être assuré !

Au nom de tous les malades atteints de fibromyalgie, merci à tous de votre participation à cette lutte commune de défense du bien le plus précieux de la vie : notre santé !

Tous ensemble, nous y arriverons !!

Ne soyons plus jamais :

NI PAUVRE ! NI SOUMIS !

NI PAUVRE ! NI SOUMIS !

Je vous remercie

FibromyalgieSOS